

# Compte-rendu AG 2012 - AMAP Label et La Blette

Mercredi 1er février - 20h30

Lieu : Maison de l'écologie

Présents :

- 14 présents, 16 pouvoirs, quorum juste atteint.
- les producteurs Ludovic LHOPITAL et Mayi LABORDE

Président de séance : Jérôme RICHARD

Secrétaire de séance : Alain DAVID

## **Renouvellement du CA**

Cette question a figuré, comme il se doit, en fin d'AG. Nous la plaçons en début de compte-rendu dans la mesure où elle est essentielle pour envisager la pérennité de l'AMAP.

Nous étions 13 membres volontaires pour participer au CA l'an dernier. Quelques-uns n'ont pas pu concrétiser cet engagement et d'autres ont souhaité quitter le CA cette année, parmi lesquels Jérôme, le président.

8 membres du CA renouvellent leur candidature, mais il faut que d'autres les rejoignent dans la mesure où nous avons fait le choix de proposer aux adhérents de nouveaux contrats (fromage et pain).

**Nous faisons donc appel aux volontaires (en particulier parmi ceux qui n'ont pu assister à l'AG) pour qu'ils se joignent à la première réunion du CA le mercredi 29 février.  
Il en dépend la survie de notre association.**

Renouvellement du CA:

Sur les 13 membres actuels du CA :

- 8 personnes se représentent : Marie-Claire BASSY, Alain DAVID, Arnaud GUIROUX, Catherine JAFFRE, François LEPAPE-HELLY, Delphine MOUSNIER, Nicolas PIGEON et Sophie ZELE.
- Mireille BARBIER se retire du CA, mais propose son aide dans la mise en place du contrat Fromages.

Un vote unanime valide les renouvellements et les nouvelles candidatures.

Le nouveau CA se réunira le **mercredi 29 février** pour désigner les membres du nouveau bureau et des commissions.

## **Bilan comptable**

La cotisation maintenue à 20 € permet de subvenir aux besoins de l'association.

Recettes : 1300 €

Dépenses : 1 152 € (dont 637 € de loyer/adhésion à la ME, 360 € de cotisations à Alliance).

Nous disposons d'un avoir de 881 € reporté d'année en année et qui s'est constitué lorsqu'aucun loyer n'était versé à la ME.

Il est proposé, après débat, de consacrer :

→ 1/3 de cette somme à une participation à l'action des [MIRAMAP](#) (Mouvement Interrégional des AMAP) qui aide à financer des projets alternatifs en agriculture paysanne (voir encart au verso). En amont de ce don, il sera organisé, en partenariat avec la ME, une soirée consacrée à l'action du MIRAMAP.

→ 1/3 pour la [Maison de l'Ecologie](#) qui connaît une passe financière difficile et nous a hébergé gracieusement la première année. Chacun peut, par ailleurs, apporter son soutien en adhérent et en versant une cotisation à la hauteur de ses moyens, 75 % seront récupérables sur impôts.

→ 1/3 conservé sur le compte en fond de roulement.

Vote : 29 pour, une abstention.

Un débat s'est engagé sur la possibilité de financer des paniers à prix moindre pour personnes en difficulté économique (thème régulièrement abordé). Cela demande une réflexion et une organisation qui ne peuvent être improvisées en AG. Il serait souhaitable qu'une ou deux personnes prennent en charge une réflexion à ce sujet pour ensuite faire des propositions au CA, puis en AG. Aucun volontaire ne se propose.

### **Intervention de nos producteurs, Ludo et Mayi**

Ludo et Mayi apprécient la relation entretenue avec notre AMAP.

Des adhérents font part de leur satisfaction quant à la diversité des produits offerts. Cette diversité va s'étendre (plantation de kiwis, pêcheurs, nouveaux framboisiers, etc.). Ludo fait remarquer que cette diversité permet également de palier aux aléas de production d'une culture.

La certification bio concernant les légumes a été obtenue en 2011. Ils ont acheté de nouvelles surfaces de terres et vont investir, avec un voisin maraîcher, dans un autoclave pour proposer plus de produits transformés (soupes, conserves, confitures, etc.), ce qui permettra de lisser les pics de production et palier aux manques en saison creuse.

Leur employée, Cendrine, est enceinte, ils vont recruter un nouvel employé en contrat temporaire pour la remplacer.

### **Commission animation**

Une soirée a eu lieu en 2011, concernant l'organisation de petits producteurs au Mali qui souhaitent également développer des circuits courts de distribution, organisée en commun avec Artisans du Monde et la ME. Cette soirée était passionnante selon les participants, mais aurait pu faire l'objet de davantage de promotion.

La commission va faire en sorte de développer l'organisation de ces soirées thématiques info/débat (avec le MIRAMAP, l'épicerie sociale [Eau de Robec](#), etc.).

L'action de la commission s'orientera également sur le lien producteurs/adhérents en diffusant plus d'informations sur le travail des producteurs et le profil de leur exploitation.

Un tableau d'affichage sera prévu lors de distributions, consacré à l'info producteurs/adhérents.

### **Commission référents producteurs**

Concernant le lien avec Ludo et Mayi, 3 personnes s'étaient portées volontaires lors de l'AG 2011 pour animer cette commission (essentielle dans le fonctionnement de l'AMAP). Deux n'ont pas pu assurer leur engagement et Marie-Claire s'est retrouvée seule. Le lien producteur-AMAP a continué à fonctionner en reposant essentiellement sur Jérôme, le président, qui s'est retrouvé seul pour

prendre des décisions importantes, en particulier le changement de jour de distribution (ce qui a permis à Ludo et Mayi de livrer une autre AMAP et à l'AMAP Les Pieds sur Terre de ne pas disparaître.)

Il faudra donc que d'autres personnes rejoignent cette commission.

Un producteur de fromage propose de nous livrer. Les commandes sont passées pour toute la période. Chacun choisit, dans un tableau semainier, ce qu'il souhaite se voir livrer pour chacune des semaines concernées et le producteur dépose des colis nominatifs. Il est présent une semaine sur trois puisqu'il assure la livraison de trois AMAP en même temps.

Une dégustation sera organisée lors d'une distribution et l'avis de chacun demandé. Sophie se propose pour être référente, aidée par Mireille.

Un boulanger a déposé, à plusieurs reprises et ce soir même, du pain que chacun s'accorde à trouver excellent. Reste là également à trouver un référent et demander l'avis de tous après dégustation.

Si de nouveaux contrats devaient être engagés, voir avec la ME comment organiser le lieu pour mettre en place la distribution de ces nouveaux produits.

Voir également si le problème du stationnement dans la rue peut être réglé de façon efficace par la pose d'un dispositif qui préserve la place.

Séance levée à 22h.

**Le MIRAMAP et ses partenaires (La Nef et France Active) développent des outils de finances solidaires pour lever certains freins à l'accès au financement pour les paysans en AMAP.**

Il s'agit là d'une nouvelle étape dans l'engagement des consom'acteurs pour les paysans en AMAP. Le [MIRAMAP](#) permet de mutualiser ces différents efforts en direction des paysans et renforce le rôle de soutien à l'agriculture paysanne porté localement par les AMAP, en particulier en aidant à financer des projets alternatifs en agriculture paysanne

En choisissant de distribuer via le réseau des AMAP, les paysans en AMAP font le choix de la vente directe, et « court-circuite » la grande distribution. En choisissant des financements solidaires et éthiques à la [Société Coopérative de la Nef](#), le projet prend alors tout son sens et devient encore plus cohérent.

Cette volonté de réorienter le monde paysan alternatif vers un interlocuteur bancaire responsable et transparent fait véritablement écho et le MIRAMAP souhaite favoriser cette ré-orientation.